

Décision portant nomination du jury pour le concours externe de recrutement d'adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2ème classe, branche d'activité professionnelle G (Patrimoine immobilier, Logistique, Restauration et Prévention), emploi-type Opérateur-trice logistique, session 2026, dans l'académie de NORMANDIE.

Le président de l'Université de Rouen Normandie,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 31 mars 2026 autorisant au titre de l'année 2026 l'ouverture de concours pour le recrutement d'adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2ème classe ;

Vu l'arrêté du 8 avril 2026 fixant les dates et modalités d'organisation des recrutements des adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2ème classe dans l'académie de NORMANDIE, au titre de l'année 2026 ;

DÉCIDE :

Article 1^{er} : Sont nommés membres du jury pour le concours externe de recrutement d'adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2ème classe dans la branche d'activité professionnelle G (Patrimoine immobilier, Logistique, Restauration et Prévention), emploi-type Opérateur-trice logistique, au titre de l'année 2026, dans l'académie de NORMANDIE :

Monsieur DADURE Jocelin, ingénieur d'études hors classe, président, Université de Rouen Normandie, Mont-Saint-Aignan.

Madame GUYOT Véronique, ingénieure d'études hors classe, vice-présidente, Université de Caen Normandie, Caen.

Monsieur POPOTTE Olivier, technicien de recherche et de formation de classe exceptionnelle, expert, Collège de France, Paris.

Madame LODS Anne-Sophie, attachée d'administration de l'Etat, membre, Université de Rouen Normandie, Evreux.

Madame VOISIN Eva, secrétaire administrative de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur de classe exceptionnelle, membre, Rectorat de l'académie de Normandie, Caen.

Monsieur DESAINT David, technicien de recherche et de formation de classe supérieure, suppléant, Université de Rouen Normandie, Mont-Saint-Aignan.

Article 2 : En cas d'empêchement du président désigné, la présidence sera assurée par la vice-présidente désignée.

Fait à Mont-Saint-Aignan, le 11/06/2026

Signature

Franck LE DERF



Président de l'Université de Rouen Normandie